

Comité d'Orientation Scientifique du Groupement d'Intérêt Scientifique « Incendies de Forêts »

Réunion du 19 mars 1998

Participants : La liste alphabétique jointe fournit toutes les informations sur les identités et les adresses postale, téléphonique et, le cas échéant, électronique des participants.

1. DEROULEMENT DE LA REUNION

Elle s'est tenue dans les locaux de l'IUSTI selon l'ordre du jour suivant :

- 09h00-09h30 : arrivée effective des participants
- 09h30-09h45 : présentation du GIS, de ses objectifs, de ses structures et de son fonctionnement
- 09h45-10h45 : présentation des projets de recherche examinés par le Conseil de groupement du GIS
- 10h45-11h15 : pause café
- 11h15-11h30 : intervention du président de l'IUSTI
- 11h30-12h30 : discussion générale sur le fonctionnement du GIS, ses axes et ses orientations prioritaires ainsi que de son élargissement
- 12h30-13h30 : pause buffet
- 13h30-14h00 : présentation du projet de recherche 1997 commun aux membres du conseil de groupement (convention INRA - DERF 61.21.14/97) et discussion
- 14h00-16h00 : avis du Comité d'orientation scientifique sur les projets de recherche
- 16h00-16h30 : organisation de l'appel à propositions et de la prochaine session du Comité d'orientation scientifique

La qualité du cadre et de l'organisation matérielle de la réunion ont permis au Comité d'orientation scientifique de travailler dans d'excellentes conditions.

Les animateurs du Conseil de groupement tiennent, au nom de l'ensemble des participants, à en remercier la direction et le personnel de l'IUSTI.

2. PRESENTATION DU GIS

Le GIS « Incendie de Forêts » est présenté sur la base de la convention constitutive dont tous les participants ont reçu copie.

Les objectifs du GIS sont rappelés :

- favoriser la coopération et développer les synergies entre les membres du GIS,
- élaborer et coordonner les programmes de recherche
- aider à structurer l'offre de recherche
- assurer la diffusion et la valorisation des résultats.

Les thèmes de recherche, cadre de l'activité du GIS sont brièvement commentés :

- impact écologique du feu (y compris le brûlage dirigé) et dynamique naturelle après incendie,
- évaluation spatio-temporelle du risque d'incendie,
- étude du comportement du feu,
- analyse socio-économique des causes d'incendie,

- aménagement et équipement du territoire,
- outils d'aide à la décision.

Enfin, les rôles respectifs du Conseil de groupement et du Comité d'orientation scientifique, le fonctionnement de ces deux structures et leurs relations sont décrites.

La très grande diversité des membres du Comité d'orientation scientifique est soulignée très positivement. Elle doit permettre que soient prises en compte les préoccupations de la forêt publique et la forêt privée, de l'Etat et des collectivités publiques, des services chargés de la gestion, de la prévention et de la lutte.

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE

Les propositions élaborées par les membres du Conseil de groupement sont exposées sur la base des fiches qui ont été adressées à chacun des membres du Comité d'orientation scientifique, à savoir :

- Impacts écologique et paysager des incendies sur les garrigues et les forêts
- Inflammabilité de quatre groupements végétaux provençaux
- Cartographie du risque d'incendie de forêt
- Evaluation de l'efficacité des coupures de combustible
- L'importance de la sérotonine pour la régénération des pins d'Alep

Pour chacun d'entre elles, les objectifs, le contexte scientifique, la démarche scientifique, les résultats attendus, la répartition des tâches entre les partenaires et le budget prévisionnel sont décrits succinctement.

L'évaluation du contenu de ces propositions par le Comité d'orientation scientifique est volontairement reportée à la session de l'après-midi.

4. TOUR DE TABLE SUR LE G.I.S.

Ce tour de table est destiné à permettre aux différents membres du Comité d'orientation scientifique d'indiquer :

- ce qu'ils attendent du Groupement d'intérêt scientifique « Incendies de Forêt »,
- comment ils conçoivent leur rôle au sein du Comité d'orientation scientifique,
- les relations qui leur semblent souhaitables entre le Comité d'orientation scientifique et le Conseil de groupement.

Christian BARTHOD rappelle la visite qu'il a effectuée en 1996 au cours de laquelle il a rencontré les différentes structures impliquées dans la recherche en matière d'incendies de forêt. Il rappelle également qu'il a incité les laboratoires et les équipes rencontrées à mettre en place ce Groupement d'intérêt scientifique.

Cette structure qui doit demeurer légère, est particulièrement apte à valoriser les acquis existants basés sur les travaux antérieurs ainsi qu'à favoriser le développement de coopération entre les équipes.

Le Groupement doit définir le juste équilibre entre ce qui relève des demandes des décideurs et des possibilités offertes par la recherche.

La publication d'articles scientifiques est nécessaire mais pas suffisante, le Groupement doit promouvoir des synthèses sur les acquis sous des formes plus adaptées à une large diffusion vers les utilisateurs.

Outre ces bilans, le Groupement doit identifier les domaines où des progrès méthodologiques sont à rechercher ainsi que les domaines dans lesquels des innovations sont possibles.

Yves BIROT souligne que la structure de Groupement d'intérêt scientifique est désormais courante au sein du département « Forêts et Milieux Naturels ».

Cette structure souple permet un dialogue fécond entre équipes de recherche mais également entre chercheurs et utilisateurs (gestionnaires, propriétaires, collectivités, services d'état, ...) et, ainsi, de s'assurer de la pertinence des finalités des thèmes de recherche.

Il attire l'attention des participants sur le fait que le Groupement, dans sa composition actuelle, ne possède pas de compétences dans le domaine des sciences économiques et, qu'en conséquence, il ne peut se saisir de recherches sur l'économie de la prévention ou l'économie de la protection et de la lutte.

Il rappelle que ce Groupement est la seconde opération dans le domaine des incendies de forêt, la première, insuffisamment préparée, avait échoué.

Pour lui, le Groupement doit être une structure à la fois souple et ouverte et souligne que, lors de son lancement, aucune équipe n'a été exclue. Des procédures simples sont prévues pour élargir le Groupement.

Jacques GRELU indique que la délégation est prête à aider à la constitution et au fonctionnement de ce Groupement.

Elle le sera d'autant plus que les thèmes de recherche, cadre de l'activité du Groupement, recouvrent les priorités de la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne, en particulier sur :

- la connaissance du risque d'incendies et de ses causes,
- la surveillance et le traitement de l'alerte,
- les feux d'origine agricole,
- la pratique du brûlage dirigé,

- l'utilisation des technologies nouvelles (SIG, télédétection),
- les effets de la lutte

Pascal DOUARD insiste sur l'attente du Ministère de l'Environnement dans tout ce qui concerne la connaissance du risque (aléa x vulnérabilité) et les mesures et les travaux préventifs (aménagement, maîtrise de l'urbanisme, débroussaillage, plantations, ...)

Philippe BODINO et Luc JORDA soulignent combien les connaissances sur le développement des incendies sont importantes pour les services de lutte. Ces connaissances doivent permettre de prévoir les causes qui peuvent conduire à la mort de personnels et, donc, d'élaborer des mesures et des procédures préventives.

Les services de lutte sont également demandeurs d'études et de recherches sur les effets des engins et des produits additifs sur l'efficacité des interventions

Enfin, ils souhaitent que soient élaborées des méthodes de « retours d'expériences » afin de mieux valoriser les expériences de terrain.

Jean MAMY souhaite que le Groupement évite de conduire des recherches trop ponctuelles ou trop descriptives et qu'il promeuve des travaux pluridisciplinaires qui dépassent le cadre strict des recherches forestières.

Les autres membres du Comité d'orientation scientifique illustrent et développent les thèmes énoncés ci-dessus.

Les thèmes de recherche (annexe 1 de la convention constitutive) sont validés par le Comité d'orientation scientifique, les préoccupations des services de lutte (voir ci-dessus) étant à intégrer dans le thème « Action de l'homme »

5. PRESENTATION DU PROJET DE RECHERCHE COMMUN AUX MEMBRES DU GROUPEMENT

Le projet de recherches intitulé « Etat des connaissances sur l'impact des incendies : mise en place de protocoles expérimentaux pour le suivi des incendies de forêt et de la reconstitution des écosystèmes forestiers » a été élaboré par l'ensemble des membres du Conseil de groupement.

Afin de simplifier la gestion administrative, ce projet a pris la forme juridique d'une convention entre l'INRA et la DERF (convention INRA - DERF 61.21.14/97).

Les objectifs, la démarche scientifique et la répartition des tâches entre les membres du Conseil de groupement sont décrits sur la base de l'annexe technique de cette convention.

6. APPRECIATION PAR LE CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE DES PROJETS DE RECHERCHE PROPOSES PAR LE CONSEIL DE GROUPEMENT

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article 2 de la convention constitutive du Groupement d'intérêt scientifique, le Comité d'orientation scientifique étudie chacun des cinq projets de recherche qui avaient été présentés au cours de la session du matin.

Chaque membre du comité a reçu le descriptif de chacun de ces projets préalablement à la réunion.

En préambule, Christian BARTHOD indique que la DERF souhaite que les recherches dans le domaine des incendies de forêt qu'elle finance ou au financement desquelles elle contribue, passe par le Groupement d'intérêt scientifique.

Il précise, et Jacques GRELU confirme, qu'une somme de 1,3 MF pourrait y être consacrée par la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt et par le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.

Pascal DOUARD laisse entendre que la Sous - Direction de la Prévention des Risques Majeurs du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement est prête à financer tout ou partie de projets qui se rattachent à l'analyse du risque, mais il n'indique pas de montants précis.

Les autres structures susceptibles de participer au financement de projets de recherche (Ministère de la Recherche et Ministère de l'Intérieur, Collectivités régionales) n'ont rien indiqué.

6.1. Impacts écologique et paysager des incendies sur les garrigues et les forêts

Ce projet a été élaboré par l'IMEP et le Cemagref.

Christian BARTHOD rappelle qu'un comité de suivi « Massif de l'Etoile » est placé sous l'autorité du préfet des Bouches du Rhône et se demande comment ce projet s'articule avec les travaux déjà financés.

Chantal GILLET indique que le Conseil Régional PACA finance à hauteur de 800 kF des études confiées au CEREN sur les potentialités des sols du massif.

Jacques GRELU ajoute que, pour sa part, le Conservatoire de la forêt méditerranéenne finance l'ONF pour un montant identique en vue de la réhabilitation des sites incendiés.

Pascal DOUARD souligne l'intérêt de sa direction pour le volet socio-économique de ce projet.

Compte tenu de l'intérêt du thème de l'étude souligné par les membres du Comité d'orientation scientifique et des remarques indiquées ci-dessus, il est demandé aux auteurs :

- de mieux faire apparaître l'originalité et la complémentarité des recherches envisagées avec les études en cours,
- d'élargir la zone étudiée afin de faciliter l'extrapolation des résultats,

- d'étoffer le volet socio-économique.

Le Comité d'orientation scientifique invite les auteurs à soumettre leur projet modifié à la prochaine réunion du comité.

6.2. Inflammabilité de quatre groupements végétaux provençaux

Ce projet a été élaboré par le CEREN et l'IMEP.

L'originalité de la démarche du projet, le rôle des métabolites secondaires dans le danger d'éclosion des incendies, a été soulignée par de nombreux intervenants.

Toutefois, en raison même du caractère novateur de ce projet, le Comité d'orientation scientifique invite les auteurs à réduire sa durée à une saison de végétation afin de pouvoir établir rapidement un bilan quant à l'intérêt de poursuivre dans des conditions naturelles ou, au contraire, dans des conditions plus contrôlées.

De même, les auteurs sont invités à réduire le nombre de « groupements végétaux » de quatre à deux afin de pouvoir concentrer les mesures sur des milieux bien contrastés.

Le Comité d'orientation scientifique invite les auteurs à soumettre leur projet modifié à la prochaine réunion du comité.

6.3. Cartographie du risque d'incendie de forêt

Ce projet a été élaboré par le Cemagref, l'agence MTD et le Pôle Cindyniques.

Francis SUSINI a relevé dans ce projet toute une série de questions qui correspondent bien aux difficultés rencontrées pour cartographier le risque. Il attire l'attention des auteurs sur le fait que les méthodes dépendent certes des objectifs de la cartographie mais également de l'échelle à laquelle est effectuée l'approche, régionale, départementale, communale, ...

Il insiste sur le fait que les services de l'Etat doivent être en mesure d'expliquer le choix des méthodes de cartographie. Ils ont donc besoin d'une grille qui précise la méthode selon les objectifs et qui précise les domaines dans lesquels les méthodes sont adaptées.

Christian BARTHOD rappelle qu'en effet l'Etat à qui il incombe de « dire » le risque, doit être confiant dans les méthodes utilisées ; l'application de méthodes ou d'approches cartographiques différentes sur un même site lui semble être une excellente démarche.

Pascal DOUARD souligne l'intérêt de cette démarche, en particulier la prise en compte du danger d'éclosion.

Il souhaite que les auteurs renforcent l'analyse des enjeux et de leurs conséquences dans l'évaluation du risque ainsi que le processus de validation.

Il se dit prêt à subventionner tout ou partie de cette étude.

Les auteurs sont invités à soumettre leur projet dans leur forme définitive à la SDPRM afin de connaître le niveau de sa participation à la subvention demandée.

6.4. Evaluation de l'efficacité des coupures de combustible

Ce projet a été élaboré par l'INRA, l'IUSTI, le Pôle Cindyniques et la STIRONF.

Il a reçu un avis très positif du Conseil d'orientation scientifique.

Il est demandé aux auteurs de remplacer la typologie des segments de coupures étudiés par la description précise de leur structure afin d'éviter des confusions avec la démarche décrite dans le rapport COCHELIN.

Il est également demandé d'insérer le retour d'expériences dans l'approche « à dires d'experts » afin de pouvoir bénéficier des enseignements tirés des incendies qui surviendront aux cours de l'exécution du projet.

La subvention demandée, à hauteur de 700 kF pour une durée de trois années, a paru réaliste. La DERF et le CFM sont prêts à la prendre en charge.

Les auteurs doivent donc établir la version définitive de la fiche de renseignements et de l'annexe technique de cette étude à remettre à la DERF.

6.5. L'importance de la sérotonine pour la régénération des pins d'Alep

Ce projet a été élaboré par le CNRS - CEFE et l'IMEP.

Yves BIROT fait remarquer que l'influence de la sérotonine peut s'analyser au niveau du cône, de l'arbre ou du peuplement et que ces trois niveaux de variabilité sont sous l'influence de facteurs du milieu et de facteurs génétiques.

Le Comité d'orientation scientifique invite les auteurs à intégrer ces facteurs dans un démarche plus générale sur les problèmes rencontrés par la régénération du pin d'Alep de cette espèce, à laquelle de nombreuses équipes pourraient participer.

7. PROCHAINE SESSION DU COMITE D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

Considérant que cette première réunion était avant tout une réunion de prise de contact et compte tenu des appréciations données par le Comité, il est décidé qu'une nouvelle session sera organisée le **jeudi 1 octobre 1998**.

Les dispositions seront prises par les membres du Conseil de groupement pour que les projets soumis au Comité d'orientation scientifique au début du mois de septembre, intègrent des équipes de recherche autres que les seuls membres du Conseil de groupement.

Noms et adresses des participants

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Daniel ALEXANDRIAN	Agence MTDA	298, avenue du Club Hippique 13090 AIX EN PROVENCE	04.42.20.12.57	04.42.20.16.35	mtda @aix.pacwan.net
Christian BARTHOD	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Direction de l'Espace Rural et de la Forêt Sous Direction de la Forêt	19 avenue du Maine 75732 PARIS cedex 15	01.49.55.51.19	01.49.55.41.97	ministereforet @calua.net
Michel BARITEAU	INRA Recherches Forestières Méditerranéennes	avenue Antonio Vivaldi 84000 AVIGNON	04.90.13.59.26	04.90.13.59.59	bariteau @avignon.inra.fr
Yves BIROT	INRA Département « Forêts et Milieux Naturels »	ENGREF 19 avenue du Maine 75032 PARIS cedex 15	01.45.49.89.75	01.45.49.88.39	remy @paris.inra.fr
Philippe BODINO	CIRCOSC	Sécurité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.94.00	04.42.94.94.39	-
Philippe BOURDENET	Office National des Forêts Section Technique Interrégionale	1175 Chemin du Lavarin 84000 AVIGNON	04.90.89.32.39	04.90.89.85.63	-
Jean-Claude BOYRIE	DREAF – SERFOB Languedoc – Roussillon	ZAC d'Alco BP 3045 34034 MONTPELLIER cedex 01	04.67.10.18.20	04.67.10.01.10	-
Jean-Patrick DEBLONDE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques Sous – Direction de la Prévention des Risques Majeurs	20 avenue de Ségur 75732 PARIS cedex 15	01.42.19.15.64	01 42 19 14 63	patrick.deblonde @environnement.go uv.fr
Pascal DOUARD	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques Sous – Direction de la Prévention des Risques Majeurs	20 avenue de Ségur 75732 PARIS cedex 15	01.42.19.15.80	01 42 19 14 79	pascal.douard @environnement.go uv.fr

Noms et adresses des participants (suite)

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Chantal GILLET	Région P.A.C.A. Service Forêt	27 place Jules Guesde 13481 MARSEILLE cedex 20	04.91.57.50.57	-	-
Dominique GILLON	CEFE-CNRS	1919, route de Mende 34293 Montpellier cedex 5	04.67.61.32.92	04.67.41.21.38	gillon @cefe.cnrs-mop.fr
Frédérique GIROUD	CEREN	Securité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.95.10	04.42.94.95.27	geo.ceren @hol.fr
Jacques GRELU	Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne	Préfecture des Bouches du Rhône 66A rue Saint Sébastien 13006 MARSEILLE	04.91.15.67.79	04.91.15.66.96	
Franck GUARNIERI	ARMINES Pôle Cindyniques	Rue Claude Daunesse - BP 207 06904 SOPHIA ANTIPOLIS cedex	04.93.95.74.86	04.93.65.43.04	guarnieri @cindy.cma.fr
Luc JORDA	Association Nationale des Directeurs Départementaux des Services d'Incendies et de Secours	Service départemental d'Incendies et de Secours Z.I. La Delorme 13000 MARSEILLE	04.91.28.47.89	-	-
Michel LARINI	UISTI Université Aix – Marseille 1	Technopôle Chateau Gombert 5 rue Enrico Fermi 13453 Marseille cedex 13	04.91.10.69.21	04.91.10.69.69	larini @iusti.univ-mrs.fr
Jean MAMY	Ministère de la Recherche Direction de la Technologie	DTA2 1 rue Descartes 75231 PARIS cedex 05	01.30.83.32.60	01.3083.35.77	clementi @versailles.inra.fr
Michèle PHELEP	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Direction de l'Espace Rural et de la Forêt Bureau de la Recherche et de la Technologie	19 avenue du Maine 75732 PARIS cedex 15	01.49.55.52.55	01.49.55.40.76	-
Claude PICARD	CEREN	Securité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.95.10	04.42.94.95.27	yasmin.ceren @hol.fr

Noms et adresses des participants (fin)

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Jack ROYER	DRAF – SERFOB Languedoc – Roussillon	ZAC d'Alco BP 3045 34034 MONTPELLIER cedex 01	04.67.10.18.20	04.67.10.01.10	-
Bernard SOL	METEO-FRANCE	2, boulevard du Château Double 13098 Aix-en-Provence cedex 2	04.42.95.90.71	04.42.95.90.19	bernard.sol @meteo.fr
Francis SUSINI	DDAF13 Service Forêt Environnement	154 avenue de Hambourg B.P. 247 13285 MARSEILLE cedex 08	04.91.76.73.25	04.91.76.73.40	-
Jean-Jacques TOLRON	Cemagref	Le Tholonet - BP 31 13612 AIX en PROVENCE cedex 1	04.42.66.99.59	04.42.66.99.71	jean-jacques.tolron @cemagref.fr
Jean-Charles VALETTE	INRA – URFM Prévention des Incendies de Forêt	Avenue A. Vivaldi 84000 AVIGNON	04.90.13.59.36	04.90.13.59.59	valette @avignon.inra.fr